



circulaire d'information

octobre 1982

assemblée générale de l'association
le samedi 16 octobre 1982



Les adhérents d'une Association ont trois devoirs :

1. payer bien sûr leurs cotisations,
2. aider l'Association à se développer,
3. apporter une fois l'an leur contribution à l'Assemblée Générale, en prenant, s'ils n'ont pas la possibilité d'y être présent, le temps nécessaire pour faire connaître par écrit : avis, souhaits, critiques...

Avez-vous pensé à retourner, rempli, le formulaire de participation :

- AU DÉJEUNER AMICAL qui suivra l'Assemblée ?
- A L'UNE DES 2 EXCURSIONS prévues dans les vieux quartiers lyonnais ?

Que ceux d'entre vous qui ne pourront venir le **SAMEDI 16 OCTOBRE 1982** à **CHARBONNIÈRES**, confient leur pouvoir à tel autre adhérent dont ils se sont assurés qu'il y participera, (à défaut nous le retourner dûment signé).

à 10 heures précises, au Casino
de Charbonnières-les-Bains, au-dessus de Lyon,
dans un cadre de verdure

Siège Social : 317, rue Garibaldi - LYON 7^e - B.P. 7088 / 69341 Lyon Cedex 07 / Tél. : (7) 858.62.49
Bureau Méditerranéen : 38, boulevard Périer - 13008 MARSEILLE - Tél. : (91) 53.26.00
Bureau Sud-Ouest : 139, boulevard Président-Wilson - 33200 BORDEAUX - Tél. : (56) 02.27.57

évolution du pourcentage des professions de santé pour 100.000 habitants dans 16 pays industriels

(Extraits d'une étude publiée pour le compte du Ministère de la Solidarité).

L'auteur de l'étude insiste sur la prudence avec laquelle il convient d'interpréter les statistiques d'un pays à l'autre, les bases retenues n'étant pas toujours rigoureusement analogues.

	Médecins	Chirurgiens dentistes	Pharmaciens d'officine	Infirmiers
U.R.S.S.	357	—	27	?
Italie	267	—	(76)	?
Hongrie . . .	237	29	39	436
Suisse	214	43	19	379
Grèce	229	73	?	?
Belgique . . .	225	35	(93)	309
All. Féd. . . .	212	53	45	326
Danemark . .	207	91	27	630
France	182	54	37	408
Espagne . . .	205	10	57	254
Suède	198	94	9	633
U.S.A.	195	53	?	448
Roumanie . .	169	—	27	440
Pays-Bas . . .	179	36	10	248
Angleterre . .	152	29	32	123
Portugal . . .	163	6	42	215

NOTA : En Italie, Roumanie et U.R.S.S. le nombre des médecins inclut celui des chirurgiens-dentistes.
En Italie et en Belgique, le nombre des pharmaciens inclut les pharmaciens de l'industrie et de la recherche.
En Suède, aux Pays-Bas, les pharmaciens sont aidés réglementairement par des pharmaciens assistants. C'est aussi le cas dans une moindre mesure en Hongrie et en U.R.S.S.
Dans plusieurs pays, on ne connaît que l'effectif des infirmiers travaillant à l'hôpital public. Par ailleurs, la définition des infirmiers est variable d'un pays à l'autre.

ventilation des prestations ALP-TIS versées aux adhérents au titre de la garantie médico-chirurgicale en pourcentage, pour chaque poste, dans les différentes options, au cours du 1^{er} semestre 1982

Option "1A" dite frais réels		Option "1B" dite intermédiaire		Option "1C" tarif convention	
Dentaire :	26,58 %	Dentaire :	29,63 %	Pharmacie :	25,14 %
Soins et traitements :	19,27 %	Soins et traitements :	20,26 %	Soins et traitements :	24,53 %
Pharmacie :	18,67 %	Pharmacie :	18,90 %	Consultations et visites :	18,97 %
Cliniques et hôpitaux :	17,69 %	Consultations et visites :	14,48 %	Dentaire :	16,50 %
Consultations et visites :	12,17 %	Cliniques et hôpitaux :	11,05 %	Cliniques et hôpitaux :	12,23 %
Optique :	3,77 %	Optique :	4,16 %	Maternité :	1,63 %
Maternité :	1,85 %	Maternité :	1,52 %	Optique :	1,00 %

Les 26 départements où il y a eu au cours du 1^{er} semestre 1982 le plus de nouveaux inscrits à ALP-TIS (par ordre décroissant) : le Rhône, l'Isère, la Côte-d'Or, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Savoie, les Alpes-Maritimes, la Savoie, la Loire-Atlantique, l'Aude, la Seine, la Gironde, l'Ain, l'Aube, le Pas-de-Calais, la Somme, le Gard, le Maine-et-Loire, les Pyrénées-Orientales, la Drôme, la Saône-et-Loire, le Tarn, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, l'Essonne...

LES NOUVEAUX INSCRITS A L'ALP-TIS

En janvier 1982	615
En février 1982	491
En mars 1982	757
En avril 1982	503
En mai 1982	460
En juin 1982	561
En juillet 1982	600
Total pour les 7 premiers mois de 1982	3.987

Extraits d'une intéressante étude de Monsieur Michel LHUGUENOT, Directeur du Centre National d'Etudes Supérieures de Sécurité Sociale, publiée dans le n° 12 de la revue "Droit Social", sous le titre :

"Un changement difficile et nécessaire : la Sécurité Sociale à réinventer".

"... Tous les pays développés semblent bien se débattre, en ce domaine de la protection sociale, dans des difficultés similaires aux nôtres et — pour parler moderne — la recherche d'une filière française pour une nouvelle Sécurité Sociale constitue sûrement un bon créneau.

Il conviendra toutefois d'éviter de s'engager trop avant dans deux démarches opposées, en ce domaine également, traditionnelles : la dénonciation du bouc émissaire ou l'espérance du sauveur providentiel. La littérature spécialisée fournit déjà un gros catalogue des responsables uniques de nos difficultés où l'on peut notamment trouver (selon ses goûts ou ses rancœurs personnelles) : le trust pharmaceutique qui spéculé, l'hôpital public qui gaspille, la clinique privée qui écrème, le médecin qui fait des ordonnances trop longues et celui qui organise des consultations trop courtes, le travailleur non salarié qui dissimule (ses revenus) et le travailleur immigré qui simule (ses maladies), les Français qui boivent trop et les Françaises qui ne procréent pas assez, ceux qui conduisent trop vite et ceux qui meurent trop lentement... La dénonciation plus ou moins hargneuse d'un ou deux de ces présumés coupables ne peut qu'obscurcir le débat en le passionnant inutilement et retarder d'autant la recherche des véritables solutions.

Il est apparemment plus positif mais finalement guère plus réaliste de faire fond trop exclusivement sur une sorte de Messie pouvant s'incarner soit dans l'administrateur de caisse à nouveau élu, soit dans le parlementaire enfin bien informé, voire dans le médecin-conseil bientôt "informatisé", etc..."

quelques vues de la descente du Rhône, en bateau de Lyon à Valence, le samedi 26 juin 1982 à laquelle participaient plus d'une centaine d'adhérents de l'ALP-TIS



(Photographies prises par Monsieur BAUER qui, avec Monsieur SEYNAVE, accompagnait le groupe.)

vos questions et nos réponses

Question

Les maladies et traitements en cours sont-ils couverts à l'issue du délai de stage ?

Réponse

Nous recevons des adhésions de deux types différents :

- des adhésions individuelles au groupe ouvert de nos adhérents ;
- des adhésions collectives à caractère obligatoire de tous les membres de tel ou tel groupe déjà existant.

Dans le second cas, il n'y a pas de questionnaire médical, pas de délai de stage, et tous les soins et traitements en cours sont couverts.

Dans le premier cas, il y a un questionnaire médical à l'inscription (et un délai de stage abrogé ou non).

Si certains traitements ou maladies existent à l'adhésion, ils ont fait l'objet d'une déclaration.

Leur couverture a été exclue ou acceptée avec ou sans majoration de cotisation. S'ils n'ont pas été déclarés, il y a fausse déclaration et il ne peut y avoir couverture.

Question

Quels sont d'ores et déjà les aménagements prévus pour 1983 ?

Réponse

C'est l'Assemblée Générale du 15 OCTOBRE qui va en définir les grandes lignes.

Les adhérents disposant d'un peu de temps libre pour contribuer à la mise en place de Comités Consultatifs régionaux de l'ALP-TIS sont invités à se manifester. Cet appel s'entend pour toutes les régions, en particulier, pour DIJON, MONTPELLIER, NANTES, ANNECY, GRENOBLE, RENNES, CLERMONT-FERRAND.

Il devrait retenir l'attention des jeunes "pré-retraités" et des autres, tous les concours étant les bienvenus.

vues partielles de la réunion constitutive à Lille le 8 juillet 1982 du COMITÉ CONSULTATIF ALP-TIS de la RÉGION DU NORD



A Lille, le jeudi 8 juillet, en dépit d'un jour peu favorable (le Tour de France et la visite du Président de la République Italienne), 17 des 26 membres étaient présents.

Monsieur André BOURGEOIS a été élu Président du Comité, assisté de Messieurs ALGIS, Architecte, MENASHE, Conseil Fiscal et Madame CATTOEN, Chirurgien-Dentiste.



Le but du Comité qu'ils ont accepté d'animer est le même que celui des Comités déjà en place et de ceux qui vont se créer dans les prochains mois dans les autres régions :

- coordonner le développement de l'ALP-TIS dans le Nord,
- créer entre les membres adhérents des liens d'amitié en organisant une vie associative dynamique,
- promouvoir toutes initiatives au plan social,
- représenter les adhérents du Nord de la France aux Assemblées Générales.

l'essentiel d'un sondage effectué au printemps 1982 par les étudiants d'une école de commerce de Marseille parmi un échantillon représentatif des adhérents ALP-TIS dans les Bouches-du-Rhône

Avez-vous connu l'ALP-TIS par :

Un ami ou un parent	29 %
Votre entourage professionnel	14 %
Un professionnel de l'assurance	43 %
Autre	14 %

Depuis combien d'années êtes-vous adhérent ?

Moins d'un an	7 %
Entre 1 et 2 ans	29 %
Entre 2 et 5 ans	35 %
Plus de 5 ans	29 %

Selon vous, quel est le statut juridique de l'ALP-TIS ?

Organisme sans but lucratif	54 %
Société d'assurances	7 %
Ne sait pas	39 %

Pensez-vous être bien informés :

Sur les différentes garanties possibles	OUI 52 %	NON 48 %
---	--------------------	--------------------

Sur les garanties souscrites par vous	OUI 69 %	NON 31 %
---------------------------------------	--------------------	--------------------

La circulaire d'information adressée régulièrement par ALP-TIS aux adhérents est-elle :

Rébarbative	OUI 75 %	NON 25 %
Compréhensible	OUI 50 %	NON 50 %
Suffisante	OUI 53 %	NON 47 %

Trouvez-vous les délais de remboursement :

Très rapides	27 %
Rapides	26 %
Moyens	33 %
Assez lents	7 %
Trop lents	7 %

Trouvez-vous les cotisations ALP-TIS par rapport aux services rendus :

Très chères	3,5 %
Assez chères	14,0 %
Raisonnables	82,5 %

Avez-vous abandonné certaines garanties ?

OUI	11 %
NON	89 %

Pensez-vous participer à la prochaine Assemblée Générale ?

OUI	21,5 %
NON	78,5 %

Avez-vous reçu le mini-catalogue descriptif des garanties sélection-

nées par ALP-TIS et offertes au choix des adhérents ?

OUI	47 %
NON	53 %
Dans la négative, souhaitez-vous le recevoir ?	
OUI	93 %
NON	7 %

Avez-vous amené de nouveaux adhérents à l'Association à la suite de la Campagne de Parrainage ?

OUI	25 %
NON	75 %

Si vous ne l'avez pas encore fait, envisagez-vous de faire connaître les avantages qu'offre l'ALP-TIS et souhaitez-vous à cet effet recevoir des formulaires de parrainage et des mini-catalogues ?

OUI	56 %
NON	44 %

A votre avis ALP-TIS doit-elle élargir la gamme des services rendus à ses adhérents ?

Sans opinion	18 %
OUI	61 %
NON	21 %

Dans l'ensemble êtes-vous satisfait des services ALP-TIS ?

Très satisfait	21 %
Satisfait	79 %
Pas satisfait	0 %